


LEGENDE :

- Zone rouge
- Zone bleu foncé
- Zone bleu clair
- Profils en travers
- Cote de référence (m NGF)
- Limite de zone inondable



0 100 200 300
Mètres


 Direction départementale de l'Équipement
de la Corrèze
D.D.E. 19

**PLAN DE PRÉVENTION DES
RISQUES INONDATION (P.P.R.I.)
DE LA CORRÈZE AMONT**

**CARTE RÉGLEMENTAIRE
GIMEL-LES-CASCADES**

N° pour titre annexé
à noter sur le plan de
ce jour
TULLE le 09 OCT. 2006
Le Préfet

Pour la Préfecture
et par délégation,
François GODE

